
DOCUMENTS HISTORIQUES

RECUEILLIS

DANS L'AURÈS

(JUILLET 1876)

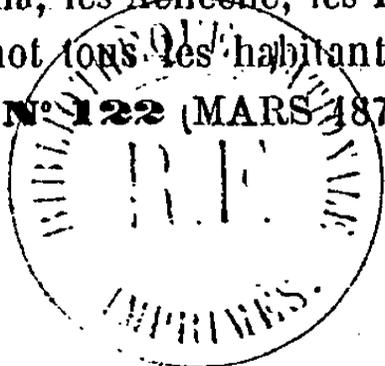
PAR

M. le Professeur E. MASQUERAY

Les souvenirs historiques des habitants de l'Aurès remontent facilement jusqu'à l'époque romaine. Plusieurs d'entre eux se disent *Roumania* et se donnent pour ancêtre un Romain, Bourk. L'invasion arabe leur est aussi présente; il est peu de Chaoui qui ne connaissent au moins les noms de Koceïla et de la Kahina; mais ils n'ont qu'une notion vague de leurs ancêtres, Zenata et Haouara, du moyen-âge. L'étude de leurs traditions, de leurs mœurs, de leurs lois et de leurs guerres, est particulièrement intéressante dans les temps modernes. J'ai recueilli des documents sur cette période, et il me semble nécessaire de fixer ce passé récent, dont notre conquête a fait une antiquité.

A part les Oulad Zeïan, toute la population fixe ou mouvante de la région de l'Aurès est dite Chaoui et parle le dialecte berbère Chaoui. Le mot Chaoui est arabe (il signifie peut-être *les pasteurs*). Son équivalent berbère est le mot Mazir, que j'ai entendu à Haidous (Toutelai, Tmazira, la langue tmazira). Ce mot *Mazir* est évidemment le *Amzig* (illustre, noble) des Touareg, et le *Mazig*, *Mazias* d'Hérodote. On appelle aussi Chaoui les Touaba ou Oulad Daoud, les Oudjana, les Achèche, les Beni bou Sliman, les Beni-Melloul, en un mot tous les habitants des montagnes

Revue africaine, 21^e année. N^o 122 (MARS 1877).



du Chellia, de l'Ahmar-Khaddou, du Cherchar et des hautes vallées qui les relie.

J'ai eu occasion d'étudier les Beni-Ferah, les gens de Mena, de Nara, de Bouzina, de Larba, de Tagoust, les Oulad Abdi, les Oulad Moumen et les Oulad Azzouz. J'exclus de cette nomenclature les Oulad Zeian, qui occupent les oasis de Djemmora et de Beni-Souik, et viennent moissonner ou faire paître aux environs de l'Oued-Taga. Ils sont Arabes.

On distingue facilement les Beni-Ferah, parce qu'ils sont rattachés au commandement de Biskra; mais, dans le commandement de Batna, on confond souvent les gens de Mena, Nara, Bouzina, Larba, Tagoust avec les Oulad Abdi, les Oulad Moumen et les Oulad Azzouz, parce qu'ils sont aujourd'hui tous dans la main du caïd Mohammed ben Abbès, *caïd de l'Aurès* ou des *Oulad Abdi*. Ces populations composent plusieurs groupes, qui sont :

- 1° Les gens de Larba, Bouzina, Tagoust, qui sont dits Berber ;
- 2° Les Oulad Abdi, qui sont dits Roumania, et frères des gens de Mena et de Nara ;
- 3° Les Oulad Moumen et les Oulad Azzouz, tenus dans une sorte de dépendance par les Oulad Abdi.

On trouve beaucoup plus de blonds à Mena, à Nara et chez les Abdi, que sur les bords de l'Oued-el-Ahmar, dans les villages dits berbères. Ils dominent surtout à Nara. J'ajouterai qu'on en voit aussi un grand nombre à Beni-Ferah.

Tous, Beni-Ferah, Roumania de l'Oued-Abdi, et Berbers de l'Oued-el-Ahmar, affirment être venus dans le pays, il y a quelques siècles seulement, après la ruine des Oulad Aziz. Ces Oulad Aziz auraient dominé depuis la région saharienne jusqu'à la ligne de Lambèze et de Thamgad, et n'auraient cédé qu'à la pression des Arabes Oulad Zeian, comme nous l'avons raconté. Les Beni-Ferah et les Berbers de Bouzina et de Tagoust ne savent presque rien de leur origine. Seuls, les Abdi racontent les détails de leur invasion : ils sont sortis du pays des Touaba et sont descendus dans leur vallée par le col de Tiranimine.

Tous, avant notre conquête, avaient leurs coutumes spéciales,

sortes de Codes analogues à ceux des Kabyles. Ils ignoraient le Cadi. Nous leur avons imposé le Cadi et la loi musulmane.

Tous étaient divisés en confédérations hostiles. Nous avons établi la paix chez eux, et nous les avons unis à jamais.

Tous ont encore certains usages qui rappellent des fêtes romaines ou chrétiennes. Ces usages tendent à disparaître pour faire place aux fêtes musulmanes.

Tous enfin parlaient et parlent encore un dialecte de la langue berbère; la plupart ignoraient l'arabe. Aujourd'hui les vieillards et les femmes gardent seuls l'usage exclusif de leur langue. Tous les hommes jeunes se servent de l'arabe dans leurs relations avec nous.

LES BENI-FERAH

Le village de Beni-Ferah comprend 550 maisons agglomérées sur une colline, au-dessus de l'ancien fort romain. Il est déjà saharien, car on y cultive le palmier. L'eau n'y est pas abondante; beaucoup de ses habitants émigrent à Constantine, où ils tiennent des bains. Les soins que le reste donne à la culture et les intérêts de ceux qui travaillent au dehors, assurent la paix. Dans l'intérieur du village, on fabrique de l'huile, en outre des nattes, des tellis, des haïcks et des tapis, comme dans tous les autres villages berbères. Voici quelle était la coutume politique et légale des Beni-Ferah avant notre occupation.

Le pouvoir était entre les mains d'une assemblée, Djemaa, dont faisaient partie tous les hommes quelque peu notables. Cette assemblée n'avait pas de président; on n'y distinguait pas de partis.

La force publique était représentée, hormis les cas de force majeure, par 10 kobdjis, hommes du pays, non soldés, qui se faisaient honneur d'arrêter les coupables au nom de la loi, et qui forçaient tous leurs concitoyens valides à prendre les armes en cas de guerre.

L'assemblée gouvernait et jugeait suivant la coutume. Or, suivant la coutume :

1° *Vol.* — Le voleur de jour et de nuit payait, s'il était pris dans la maison, vingt douros d'amende à la Djemaa, et vingt douros au propriétaire. Si le propriétaire ne l'avait pas pris lui-même, il n'avait droit à rien.

Le voleur de chèvres, s'il était pris, donnait deux chèvres pour une au propriétaire et cinq douros à la Djemaa.

2° *Meurtre.* — Celui qui tuait avec intention perdait sa maison et ses moissons, que le peuple ravageait par le fer et le feu. Il s'exilait deux ans ; ensuite il venait *baiser les mains* de la Djemaa, et payait une amende de 150 douros, moitié en terre, moitié en argent. Il rebâtissait sa maison. Souvent il était tué à son tour par vendetta. Son meurtrier subissait la même peine.

Celui qui tuait par imprudence, dans une fantasia, donnait 75 douros de *dia* et restait dans sa maison.

Le meurtre d'une femme était réglé par les mêmes conditions ; seulement l'amende ou la *dia* était de moitié moindre.

3° *Coups et blessures.* — Celui qui crevait un œil payait 75 douros de talion au blessé ;

Celui qui cassait les dents payait 20 douros au blessé ;

Celui qui cassait la tête, sans que mort s'ensuivît, payait 15 ou 20 douros au blessé, suivant l'estimation du médecin.

4° *Adultère et insultes envers les femmes.* — Si un homme était vu dans la maison d'un autre, absent, en pourparlers avec sa femme, on en déférait à l'assemblée, qui faisait comparaître les deux accusés. Si la femme avouait, le coupable payait 150 douros d'amende au mari lésé, somme égale à la *dia* du meurtre ; mais le mari pouvait refuser et tuer. Si la femme niait, malgré les déclarations des témoins, il était absous.

L'homme qui portait la main sur une femme allant à l'eau ou à la montagne, payait 150 douros au mari. Le mari pouvait refuser et tuer. En tout cas, il renvoyait la femme.

5° *Mariage.* — Le mariage se concluait devant un thaleb ou

devant la Djemaa. Le mari donnait 30 douros environ. Si le mari renvoyait la femme, il recouvrait son argent; à plus forte raison, si la femme s'enfuyait.

6° *Héritages*. — Les femmes n'héritaient pas; les fils seuls héritaient, et, à leur défaut, les neveux.

7° *Impôts*. — Au temps des Turcs, les gens de Beni-Ferah payaient tous les ans à Biskra 30 douros. Quand la colonne (nouba, mahalla) venait vers eux, ils y ajoutaient 70 nattes.

Les hommes de Beni-Ferah portent tous, comme ceux des autres villages, le burnous berbère, et très-rarement le haïk arabe. Le costume des femmes est la tunique dozienne ou plutôt une longue tunique retenue sur les épaules par deux agrafes comme l'épomis, serrée par une ceinture. Elles y ajoutent un long voile serré par un turban. Elles ne portent pas les tresses de laine des femmes arabes. Leurs ornements de tête, de bras et de jambes sont d'argent et jamais d'or. Les tatouages sont fort rares et ont pour élément la croix. J'ai déjà noté la proportion relativement considérable de types blonds.

Les Beni-Ferah ne possèdent aucune tradition touchant leur origine. Ils indiquent seulement d'une manière vague qu'ils sont venus de l'ouest, après la ruine des Oulad Azziz. La revendication d'une origine marocaine est fréquente dans cette région. Faut-il l'attribuer au désir de se rapprocher de l'origine des Ben Abbès, famille maraboutique et toute-puissante, originaire de Sagui et El-Hamra? On peut admettre aussi qu'au moyen-âge, des Zenata et des Haoura, transportés par la guerre jusqu'à l'Atlantique et jusqu'en Espagne, aient reflué vers leur patrie primitive.

LES ENFANTS DE BOURK (*Nara, Mena, les Oulad Abdi*)

La question d'origine présente un intérêt beaucoup plus puissant à Mena, à Nara et chez les Oulad Abdi. Tous se disent frères des Touaba et descendants de Bourk, romain suivant les uns, arabe suivant les autres. La tradition populaire donne pour

résidence à Bourk le village de Guelfen, chez les Touaba. Elle le représente vieux et quelque peu moqué par ses serviteurs, à la façon du Charlemagne de nos poèmes du moyen-âge. J'ai recueilli le récit suivant à Haidouss, et les auditeurs chaoui qui m'entouraient le possédaient tous assez bien pour rectifier la mémoire du narrateur. Je le traduis dans sa simplicité.

Légende de Bourk

« Il y avait un douar à Ifen (ou Guelfen, suivant les dialectes), en dessous du rocher. Là vivait un homme âgé. Il avait deux filles, et l'une d'elles se nommait Aïcha Tabaloult, la Folle. Vint un Maugrebin écrivain. Elle lui dit : « Ecris à mon amant. » Il lui dit : « Apporte un œuf. » Elle l'apporta; il écrivit sur l'œuf et lui dit : « De semaine en semaine, surveille-le. » Elle s'en retourna et surveilla l'œuf. L'œuf s'ouvrit; elle y trouva un serpent; elle le porta dans une fente du rocher; ensuite elle attendit. Elle en fut bien punie. Elle y trouva un grand serpent, un dragon. Il sortit de sa fente; elle s'enfuit. La nuit, le serpent fait le tour du douar; les chiens aboient; la femme se lève, elle fait lever son mari. Il lui dit : « Qu'y a-t-il? » Elle lui dit : « Un grand serpent vient dans le douar pour tout dévorer. » L'homme se lève; il selle sa jument; la femme dit : « J'irai avec toi, moi et les enfants. » Il monte en selle, il prend sa femme derrière lui, il presse la jument. Il va vers Ifen. Là était Bourk aveugle. Ils crient. Les gens viennent : « Qu'y a-t-il? » Il répond : « Un dragon dévore le douar. » On va au dragon; on le trouve qui dévore le douar. On le chasse au sommet du Kef. On pousse sur lui de grandes pierres et du bois jusqu'à ce qu'on le couvre. On allume du feu; le feu s'élève jusqu'au ciel. Le serpent se fond, et une graisse épaisse sort du bûcher. C'était aux jours de l'été. Les abeilles travaillent sur cette graisse et en font du miel. Au moment de couper les ruches, on coupe beaucoup de miel. On l'entasse dans des paniers; mais les gens n'en mangent pas; ils craignent de mourir. Ils se disent : « Donnons-le à Bourk qui est aveugle et vieux. S'il meurt, peu importe. » Ils lui en don-

nent un peu. Il le mange; il se frotte les yeux, il voit. Il dit : « Ajoute un peu. » Ils lui en donnent un grand morceau. Il mange, il se frotte les yeux, il est guéri. Aïcha Tabaloult lui dit : « Ils ont voulu te faire mourir. » Il lui dit : « Fais lever mes fils ; qu'ils viennent. » Les fils arrivent. Le père leur dit : « Je ne demande pas la *dia* (prix du sang). Donnez-moi Aïcha Tabaloult. » Ils lui disent : « Volontiers. » Ils la lui donnent, et elle enfante : Ath Aïcha (fraction des Touaba), Ath Saada (famille de Nara), Menaâ, Oulad Azzouz. »

Les hommes les plus instruits ne sont pas d'accord, comme je l'ai indiqué plus haut, sur l'origine de Bourk. Si Saïd ben Mohammed, homme fort éclairé et ancien cadî de l'Aurès, que je suis allé consulter à Sidi Okba, le dit Romain. Le cheik de Nara, également fort au courant des traditions, fait remonter la généalogie de Bourk jusqu'au Prophète. Tous s'accordent néanmoins pour indiquer avec précision les noms des enfants de Bourk et la façon dont ils s'établirent dans le pays. Je transcris la communication du cheik de Nara :

Traditions

« Les habitants actuels de Menaâ se divisent en quatre branches : Oulad Sliman ben Saad, Oulad Khelifa ben Saad, Oulad Khelif ben Saad, Oulad Ahmed ben Mendj ben Saad ben *Abd Allah* BEN BOURK ben *Ali* ben Mohammed ben Ahmed ben Cheikh ben Cheikh et Tani ben Atrad ben Atri ben Ali ben Hellal ben Mohammed ben Ameer el Ansari, qui fut envoyé par Si Othman pour ouvrir le chemin de la foi parmi les hommes et les initier à la connaissance de la religion par la victoire; et il y avait dans sa troupe cinq cents fidèles *Tabiins*, conservateurs de la doctrine du Prophète. (Que sur lui soit le salut !)

• Et celui qui entra le premier dans l'Aurès occidental fut Bourk, fils d'Ali, et de lui descendirent les Oulad Daoud ou Touaba, les Oulad Abdi, les gens de Nara et les gens de Menaâ. Les Touaba sont fils d'Abd Allah ben Bourk. Les

gens de Menaa et ceux de Nara sont aussi fils de Abd Allah. Les Oulad Abdi, avec les Oulad Sidi bel Kheir, sont fils de Ali ben Bourk.

« Tous ensemble ne formaient qu'une tribu et vivaient sous la tente. Leurs dépôts étaient dans les villages suivants : Baloul, Guelfen, D'cha, Gueloat et Rezin, au sommet du djebel Azreg. Les premiers qui se séparèrent furent les Touaba, qui entrèrent dans l'Oued el Abiod et s'en emparèrent aux dépens des Oudjana; puis les Oulad Abdi entrèrent dans l'Oued Abdi, et en expulsèrent les Oulad Ahmeur ben Ali, fraction des Oulad Azziz. Les gens de Nara et ceux de Menaa pénétrèrent de leur côté dans la vallée. Ceux de Nara chassèrent, quand ils s'établirent sur leur plateau, la tribu des Halaoua. Ceux de Menaa trouvèrent déserte la colline sur laquelle leur village est bâti. »

D'après le résumé confirmé par d'autres récits, aucun des habitants des deux longues vallées de l'Oued el Abiod et de l'Oued Abdi ne serait *autochtone*. D'autre part, il est impossible qu'ils aient exterminé leurs prédécesseurs, et la preuve en est qu'au nord de la vallée de l'Oued Abdi, nous trouvons des Aouadça, des Oulad Moumen et des Oulad Azzouz mêlés à leurs conquérants. Ce phénomène d'occupations et d'assimilations successives a dû se reproduire souvent dans le cours des siècles depuis l'époque romano-berbère, et il n'est pas surprenant qu'à travers les couches toujours assez minces des envahisseurs, nous constatons dans l'Aurès l'existence de populations très-anciennes, comme le témoignent le souvenir encore vivant des Roumania, la blancheur du teint, la coloration des cheveux et des yeux, qui surprennent l'observateur dans certains villages, enfin des légendes, parmi lesquelles je citerai la suivante. Elle a trait aux vieilles luttes de race et de religion dans cette contrée, et le trait le plus saillant en est assurément la confusion des Djouhal (géants constructeurs de tombeaux circulaires) et des Romains, qui sont représentés comme des ogres buveurs de sang :

Légende de la fondation des Halaoua

• Un homme de Nara était parti pour la chasse, un musulman.

Il arriva dans le pays des Halaoua. Tout en chassant, il trouva une caverne. Il y entra ; il y trouva une jeune femme et sept enfants. La femme lui dit : « Que viens-tu faire ? » — « Je me promène, je chasse. » Elle lui dit : « Va-t'en. Si mon mari te voit, il te tuera et boira ton sang. » Cet homme était un Djouhal, Romain, géant. Elle ajouta : « Mais je te sauverai, si tu le veux. Cache-toi, et quand le Djouhal viendra, cours vers lui et prends-lui les seins. » L'homme se cacha. Bientôt le Djouhal arriva ; il s'assit et dit à la femme : « Je sens l'odeur d'un Meslem. » La femme dit : « Il n'y a pas de Meslem ici. » Il dit : « Il y en a un. » A ces mots, l'homme sortit de sa cachette, alla vers le Djouhal et lui prit les seins. Le Djouhal lui dit : « Tu as bien fait ; sans cela je t'aurais tué. Maintenant, reste ici. Que fais-tu ? » — « Je chasse. » — « Bien ; reste, je te regarde comme mon enfant. » L'homme apprit au Djouhal et à ses fils à chasser les perdrix ; tous les jours ils allaient chasser, et ils installaient leurs affûts et leurs filets dans des endroits séparés. — Le troisième jour, l'homme conçut le projet de tuer le Djouhal et ses fils pour prendre la jeune femme. Ils partirent pour la chasse, ils installèrent leurs filets comme de coutume. Ensuite l'homme vint, entra dans la cachette d'un des fils et le tua ; puis il tua les six autres de la même manière. Il arriva à la cachette du Djouhal et lui dit : « As-tu pris des perdrix ? » — « Je n'ai rien pris. » Le Djouhal lui dit : « Où sont mes fils ? » — « Ils sont partis en avant avec leur gibier. » Alors l'homme entra dans la cachette du Djouhal ; il le frappa au cou avec son couteau ; mais il le blessa seulement. Le Djouhal le saisit, le fit tomber à terre et prit une pierre pour le frapper ; mais dans ce moment l'oiseau Mirir arriva près d'eux, fouetta les yeux du Djouhal, et trempa ses ailes dans son sang pour l'aveugler. Alors le Meslem ouvrit d'un coup le ventre du Djouhal. — Il revint à la caverne et dit à la femme : « Je les ai tous tués. Maintenant viens avec moi. » Ils prirent les biens du Djouhal, et il eut d'elle deux fils : Nara et Daba. »

(On trouve encore des Daba dans le village de Tisekifine, et il y a des Nara à Halaoua. A Halaoua, on ne tue pas l'oiseau Mirir.

Quand un enfant ou un étranger l'a pris, on le rachète pour le mettre en liberté).

MENAA

Les gens de Menaa s'étant séparés des Touaba en même temps que les gens de Nara et les Oulad Abdi, avaient trouvé presque déserte la plaine étroite qu'avait occupée au III^e siècle une *vexillatio* de la troisième légion. Ils avaient jugé sans doute que l'emplacement romain était bas et encombré de ruines, et ils avaient bâti sur un mamelon voisin, isolé, leur gros village conique, presque inaccessible. Aujourd'hui, il peut comprendre 300 maisons. Les jardins qui l'entourent sont arrosés et bien cultivés. Les habitants en retirent de gros bénéfices, principalement de la vente des abricots secs (*fermas*). L'abricotier, le figuier, le grenadier y dominant. On y remarque des palmiers qui ne servent qu'à l'ornement. L'industrie n'a rien de spécial. Les tatouages sont rares à Menaa comme à Beni-Ferah, et les blonds s'y rencontrent dans la proportion d'un tiers.

Avant notre arrivée, le pouvoir exécutif était exercé à Menaa par une assemblée, *djemaa*, sans président, et l'autorité de cette assemblée était limitée par la coutume. Voici la coutume de Menaa :

Vol. — Le voleur de nuit est condamné à payer 10 douros à la Djemaa, et le maître de la maison prend 5 douros.

Le voleur de jour paie autant que le précédent.

Le voleur de chèvres est frappé par la Djemaa d'une amende de 15 douros, et le maître du troupeau reçoit deux chèvres.

Si le voleur est un enfant, et s'il vole dans un jardin pendant le jour, la punition est de 1 franc, plus la valeur de l'objet volé.

Meurtre. — Celui qui tue avec intention paye à la Djemaa une amende de 50 douros, et en outre cinq cent cinquante francs de *dia*. Ce qui reste de son bien est livré à la Djemaa, qui ravage les moissons, coupe les arbres et détruit la maison. Il demeure propriétaire du fonds.

Coups et blessures. — Celui qui blesse d'un coup de fusil paye également une amende de 50 douros.

Celui qui blesse avec tout autre instrument qu'un fusil, sans que mort s'ensuive, paye cinq douros.

Celui qui frappe avec une pierre ou un bâton paye, si le sang a coulé; deux douros, et si le sang n'a pas coulé, un douro.

Celui qui frappe avec le poing paye un demi-douro.

Insultes envers les femmes. — Celui qui aborde une femme avec des paroles outrageantes paye 25 douros.

NARA

Les gens de Nara, vainqueurs des Halaoua sur le plateau qui s'étend au nord du Djebel Azreg, les avaient sans doute refoulés dans l'oued Abdi; ces trois villages de l'Oued Abdi portent le nom collectif de Halaoua. Ils avaient ensuite bâti leur village sur une colline entourée d'un ravin profond. Sous cette colline s'étend une caverne à laquelle se rattachent d'anciennes légendes. Au temps de Sidi Abd Allah, qui conquiert tout l'Aurès à la foi musulmane, et dont les éperons ont, dit-on, laissé leur trace sur un rocher du Djebel Azreg, des Berbers chrétiens s'y étaient réfugiés. Ils ne voulurent pas se convertir; Sidi Abd Allah fit (1) entasser un bûcher devant l'entrée, et y mit le feu, نار. De là le nom de Nara. L'ancien village de Nara, ruiné par les Français (2), est presque abandonné. Les habitants sont peu à peu descendus du plateau, et, suivant les caprices du torrent, ont cultivé jusque dans la plaine. De sorte que Nara se compose aujourd'hui de groupes isolés. C'est là surtout qu'on peut admirer le génie patient des Berbers. C'est aussi à Nara que l'on trouve le plus de types blonds. J'ai remarqué des enfants aux yeux bleus, dont les cheveux fins et blonds rappellent les têtes suédoises ou norvégiennes.

Ils se divisent en trois branches. La plus importante est celle

(1) Voir plus loin une autre légende, commentaire de la même étymologie.

(2) Les gens de Nara ayant pris part à la révolte de Zaâtcha furent sommés de rentrer en obéissance. Ayant résisté, une colonne de nos troupes attaqua et ruina leur village. — *N. de la R.*

des Oulad Hamdan ben Saad, à laquelle est venue s'ajouter une fraction partie de Tarit et des Adada venus de Biskra. Les gens de Tarit, descendants de Bourk par Ali, sont regardés comme des frères. Les Adada étrangers sont tenus par les Oulad Hamdan dans une sorte d'infériorité. A Nara, comme à Menaa et à Beni-Ferah, la Djemaa était toute-puissante avant notre arrivée. Et Nara avait, elle aussi, sa coutume spéciale. Elle est remarquable en ce que, dans le cas de meurtre, elle n'admet pas la *dia*.

Coutume de Nara :

Du meurtre prémédité. — Le meurtrier, s'il est atteint, est tué sur place. Sinon, il est banni à perpétuité. Son bien est pillé en tous sens. La Djemaa détruit sa maison et coupe ses arbres.

Du meurtre dans une querelle. — Ce meurtre est assimilé au meurtre prémédité.

De l'homicide par imprudence. — Si les témoins affirment que le meurtrier a tué sans intention, il demeure chez lui. Il ne paye pas de *dia*.

Coups et blessures. — Celui qui blesse avec un fusil perd une partie de son bien proportionnelle à la blessure, mais qui ne peut excéder le quart. Il paye en outre une amende de quarante bacits baceta.

Qui frappe avec un sabre paye vingt bacits ; qui frappe avec une hache vingt bacits ; qui frappe avec une pierre cinq réaux bacita ; qui frappe en tenant une pierre dans sa main paye un réal bacita ; qui mord paye la même somme

Celui qui saisit violemment un homme ou une femme paye dix baceta.

Celui qui arme son fusil, mais ne frappe pas, est puni comme celui qui frappe avec une pierre.

Du vol. — Celui qui vole dans une maison paye le double de l'objet volé et donne trente baceta. Il en est de même pour tous les voleurs. Celui qui vole dans un jardin des fruits ou des légumes, paye, à proportion de son âge, depuis un réal jusqu'à trente.

Insultes. — Outrages à la religion. — Celui qui injurie paye quatre réaux.

Celui qui parle à une femme mariée ou non mariée, si la femme pleure ou se plaint, paye une amende au gré de la Djemaa, entre trente et quarante réaux.

Celui qui outrage la religion paye 10 réaux.

Le partage des biens, la situation légale des femmes étaient réglés, à Nara comme ailleurs, par des dispositions d'usage, dont le principe est que la femme est toujours incapable. On lui assurait seulement, après la mort du mari, une faible rente ou *mama*, servie par les héritiers.

LES OULAD ABDI

Les Oulad Abdi, fils d'Ali, fils de Bourk, étaient certes une tribu déjà puissante quand ils se séparèrent des Oulad Daoud dans la vallée de l'Oued el Abiod et pénétrèrent dans l'Oued Abdi après la ruine des Oulad Azziz. Leur nombre ne s'élevait pas au chiffre de 15,000, donné par M. Carette (*Exploration scientifique*, l. c.); car il faut comprendre, dans ce chiffre de 15,000 hommes, des Oulad Moumen, des Oulad Azzouz, des Aouadça et des Halaoua assimilés aux enfants de Bourk; mais l'examen de leurs anciens villages me porte à croire qu'ils étaient trois ou quatre fois plus nombreux que les gens de Nara et de Menaa, soit cinq à six mille. Ils déclarent que la vallée de l'Oued Abdi ne contenait plus un seul olivier lorsqu'ils y entrèrent, et que la plaine était absolument déboisée. Ils durent y rencontrer quelques restes des Oulad Azziz et de nombreux débris des populations antérieures; mais la tradition est muette sur les luttes auxquelles leur invasion a pu donner lieu.

Ils sortirent de la vallée de l'Oued el Abiod, probablement par le col de Tiranimine; du moins ils s'établirent d'abord dans la haute plaine de Tar'it (*le passage*, en Berbère), en même temps que leurs frères, sur le plateau difficile de Nara et sur le mamelon escarpé de Menaa. Là, ils bâtirent un gros village dont les

restes sont encore visibles et que l'on nomme *Thaguelé traousvert* (village vieux). Bientôt la pauvreté des sources dans cette plaine, la guerre qui éclata entre eux et leurs cousins les Touaba, enfin les efforts de leurs éclaireurs qui s'aventuraient dans le Nord-Est, les firent descendre dans la vallée de l'Oued Abdi. Toutefois, ils n'osèrent pas demeurer au bord de la rivière. Ils construisirent, une seconde fois, un village considérable sur une éminence de la rive gauche, plus haut que le Rzal, en face de Chir. On voit encore clairement les ruines de cette petite ville qui couvrent deux mamelons et une dépression intermédiaire ; on y reconnaît une mosquée. De là ils purent conquérir l'Oued-Abdi. Ils se dispersèrent alors, ou plutôt ils décomposèrent leur petite ville en une suite de hameaux tous bâtis, excepté Chir, sur les escarpements de la rive gauche de l'Oued, et assez proches pour que le cri d'un homme fût transmis d'un bout à l'autre en peu d'instants. Ces hameaux premiers, dans lesquels l'élément étranger est le moins sensible, sont :

VILLAGES PREMIERS

Rezal (au-dessous du village ancien).

Chir.

Arbia.

Akherib.

Nouader.

Meddour.

Tisekifine.

Ils avaient laissé quelques-uns des leurs à Tar'it, en dessus et à l'Est du Thaguelé traousert. Bientôt, les gens de Chir osèrent franchir la montagne qui les sépare de l'Oued el Ahmar, et fondèrent, sur la rive gauche de cette rivière, en pays berbère, le poste avancé d'Oum er Rha (Oum er Rekham, *la mère du marbre*).

VILLAGES COLONIES

Cependant ils ne pouvaient s'étendre à l'Ouest, au Nord ou au

Sud sans se heurter soit à Nara et à Menaâ, soit aux Berbères de Tagoust et de Bouzina, soit aux Oulad Daoud (Touaba). Ils étaient contraints, s'ils voulaient s'agrandir, de s'avancer vers le Nord-Est et de s'assimiler les restes désorganisés des Halaoua, des Aoudça, des Oulad Moumen, autrefois soumis aux Oulad Azziz.

Ils remontèrent en effet la rivière et fondèrent des villages que l'on met au rang des précédents, mais qui sont vraiment des colonies :

Halacua, qui porte encore le nom de ses anciens habitants ;

Bedrouna, mélange de Aoudça et de Oulad Abdi ;

Fedj el Kadi, composé encore aujourd'hui d'Oulad Moumen, à part une seule maison ;

Teniet el Abid, dans lequel les Oulad Moumen et les Oulad Abdi sont à peu près en nombre égal ;

Haïdous, où l'on trouve le nom et quelques restes de ces mêmes Aoudça ou Haïdouça, émigrés dans le Bellezma :

Teletz } Mélange d'Oulad Abdi et d'Oulad Moumen ;
Bali }

Bou Rara, où les Oulad Moumen sont en majorité.

Plus loin, dans le pays des Oulad Azzouz, ils se sont mélangé à des Touaba, et récemment ils s'y sont accrus de quelques familles venues de Zaatcha. Il en est résulté les villages de :

Sammer er Guelèt (village tourné vers le Levant) ;

Sammer ou ril er Zourit (colline des raisins, tournée vers le Levant) ;

Takabt ou Arr (colline du lion).

Enfin, au delà des terres de parcours des Oulad Zeian, dans la haute vallée de l'Oued Taga, ils fondèrent les deux villages de Bou Hamar, en se mêlant encore avec les Oulad Moumen ; leur genre de vie facilitait cette expansion.

Les Oulad Abdi, primitivement nomades, quand ils étaient mêlés avec les Touaba, avaient conservé l'habitude de faire paître leurs troupeaux dans le Nord pendant l'été. Cette habitude persiste encore ; car la vallée moyenne de l'Oued Abdi est très-pauvre en pâturages. Comme ils possédaient plus de troupeaux

autrefois qu'aujourd'hui, la plupart d'entre eux, et les plus riches, allaient camper tous les ans sur le Mehmel ou dans la vallée de l'Oued Taga, ou dans la plaine de Themova, nommée la Châra, (Bit ech Char, *maison de poil*, tente), à cause du nombre de ses tentes. Par suite, ils traversaient deux fois par an le territoire des Aouadça, des Oulad Moumen, et des Oulad Azzouz.

FRACTIONS DES OULAD ABDI

On distingue encore chez les Abdi quatre branches principales :

Oulad Ameur ben Daoud,
Oulad Ali ben Youcef,
Oulad Madhi,
Oulad Msellem.

L'origine de cette division est inconnue ; mais il est à remarquer que les Oulad Msellem (*Enfants des musulmans*), sont en petit nombre, et que les Oulad Ameur ben Daoud et les Oulad Ali ben Youcef se disent frères. Les deux branches les plus puissantes en nombre sont celles des Oulad Ameur ben Daoud et des Oulad Madhi. Les Oulad Ali ben Youcef jouissent d'une certaine suprématie due à leur intelligence. On les trouve toutes quatre côte à côte, seulement dans les deux villages anciens de Tar'it el Outani et de Chir, et dans la colonie de Bali. Ailleurs elles sont réparties de la façon suivante :

A Rzal sont des Madhi et des Msellem.
A Rebia sont des Ben Youcef et des Mahdi.
A Akherib sont des Ben Daoud, Mahdi, Msellem.
A Meddour sont des Ben Youcef, Msellem.
A Nouader sont des Ben Youcef, Madhi, Msellem.
A Tisekifine sont des Mahdi.

Colonies.— A Bredrouna sont des Ben Daoud, Mahdi.
Halaoua sont des Ben Daoud, Mahdi.
Teniet el Adid sont des Ben Daoud, Mahdi.
Télets sont des Ben Daoud, Mahdi.
Bou R'Ara sont des Mahdi.

Ainsi les Ben Daoud et les Mahdi sont les seuls qui se soient portés vers le Nord-Est, au milieu des Oulad Moumen, étrangers. Les Ben Youcef sont demeurés dans les villages primitifs, où ils exerçaient leur prépondérance. A côté d'eux étaient restés les Msellem, trop faibles pour coloniser.

De cette division en quatre branches était résultée chez les Abdi la singulière organisation politique et judiciaire que nous allons décrire.

Les Abdi ignoraient l'assemblée (*djemaa*), telle que nous la trouvons chez les Beni-Ferah, à Nara, à Mena, et encore chez les Kabyles du Djerjara (Cf. Letourneux et Hanoteau, *La Kabylie*). Chaque branche était représentée par un ancien (*amokran*), et cet ancien, sorte de grand juge, tranchait tous les différends qui s'élevaient entre les mêmes d'une même branche. Par suite, il y avait quatre anciens. Ces quatre anciens représentaient seuls tous les Oulad Abdi. Lorsque plusieurs branches contestaient entre elles, le débat était porté devant deux ou trois ou même devant les quatre anciens correspondants; mais il était rare que ce Sénat fût au complet. Parmi ces quatre anciens, celui des Oulad Ali ben Youcef était le seul qui fût revêtu d'une gandoora rouge.

Ils résidaient à Chir, village relativement ancien, comme nous l'avons dit, composé exclusivement d'Oulad Abdi, et dans lequel on trouve des fractions des quatre branches. Au moment de la conquête française, l'ancien des Ben Youcef, résidant à Chir, se nommait Mohammed *Azeroual* (qui a les yeux bleus) *bel Hadj*. Il fut le premier qui fut nommé cheikh et reçut notre investiture.

Ces anciens n'étaient pas maîtres absolus. Ils ne jugeaient que suivant la coutume. Cette coutume était uniforme dans tous les villages des Abdi, et même dans les villages-colonies où les étrangers avaient été assimilés, comme nous le verrons bientôt. Voici la coutume de Chir :

(Je traduis, en les abrégant quelquefois, ces listes de coutumes telles qu'elles m'ont été données. Les valeurs en argent s'y trouvent diversement exprimées par les indigènes, soit en dou-

ros, soit en francs, soit en réaux. La valeur du réal est de 2 fr, 50. Cette pièce carrée était découpée dans un douro bou Medfah. Les subdivisions étaient : le quart ou *rial paceta*, le huitième ou *atemen*, le seizième ou *kharouba* (on dit aussi *asetach*).

Exposé des coutumes des Oulad Abdi dans le temps passé, avant le gouvernement des Français, en ce qui concerne le meurtre, les blessures faites avec un sabre, une hache, une pierre, un couteau ou la poudre :

Celui qui tue paye	4,000 fr.
Ses biens sont ravagés, ses chèvres et ses troupeaux égorgés, ses arbres coupés.	
Celui qui frappe avec un sabre paye	20 fr.
— une hache.	20 fr.
— un couteau.	20 fr.
Celui qui frappe ou blesse avec une pierre, après constatation du médecin, paye	20 fr.
Celui qui frappe avec la poudre, et ne blesse pas.	20 fr.
Celui qui frappe et arrache les dents	12 fr.
Celui qui déchire l'oreille d'une femme paye . .	12 fr.
Celui qui porte la main sur une femme en puissance de mari paye.	80 fr.
Celui qui s'enfuit avec une femme mariée perd ses moissons et sa maison. Le mari peut se faire rembourser une somme dont il fixe lui-même la valeur.	
Le prix du mariage, (expression arabe intraduisible en français وكا و عاتهم من تزوج امرات V. copie exacte du texte), est de	50 fr.
Qui épouse une femme veuve en retraite légale ومن تزوج في العدة	20 fr.
Celui qui tue par mégarde d'un coup de fusil paye la moitié de la <i>dia</i> .	

FÊTES

Les Oulad Abdi, comme les Touaba, les Beni-Ferah, les gens de Tagoust, Bouzina, Mena, Nara, en un mot tous les habitants de l'Aurès, ont conservé l'usage de certaines fêtes romaines ou

chrétiennes, que je décrirai ici, parce que je m'en suis instruit surtout à Chir, chez les Oulad Abdi.

Ces fêtes sont :

Le *Bou-Ini* (*Bomi Annus*), qui correspond à notre fête de Noël ;

L'*Innar* (janvier), qui correspond à notre *jour de l'an* ;

La *Fête du printemps*, qui correspond à nos *Rogations* ;

La *Fête de l'automne*, qui correspond à nos *Vendanges* (1).

Encore aujourd'hui, ils n'observent pas complètement toutes les fêtes musulmanes ; ils célèbrent le Aïd es S'rir et le Aïd el Kebir ; mais ils semblent ignorer le Mouloud.

Le *Bou-Ini* est une fête vraiment romaine. Elle consiste dans le simple changement d'une des trois pierres du foyer. On entoure la pierre nouvelle de terre nouvelle. Elle ne donne lieu, ni à des visites, ni à des salutations, ni à des changements de vêtements, ni à des chants, ni à des danses. Les gens de Menaa, surtout, célèbrent le *Bou-Ini*.

Innar. Huit jours environ après le *Bou-Ini*, le premier janvier est la fête de *Innar*. On change alors tout ce qui est vieux, usé, dans la maison et dans les vêtements. On lave. Dans la nuit qui précède le jour de la fête, on mange de la viande et des œufs. On ne chante pas, on ne danse pas. La salutation et le baiser ont été transportés à la fête musulmane de l'Aïd-el-Kebir.

Fête du printemps. Un mois et demi après *Innar*, tous les habitants de Menaa sortent de la ville dès le matin, hommes, femmes, enfants, confondus, et vont à la montagne, au son des flûtes. Ils en rapportent des branches, des herbes vertes. Après le repas du milieu du jour jusqu'à l'Asr, les femmes dansent et chantent ; les hommes jouent de la flûte et font parler la poudre. Après l'Asr, on se livre au jeu de la balle. Les femmes

(1) Voir le *Kitab el-Adouani*, traduction de M. l'Interprète Féraud, qui décrit ces vieux usages. *Annuaire archéologique de Constantine*, 1868. — N. de la R.

jouent à la balle de leur côté. Cette fête dure trois jours; les divertissements du second et du troisième ressemblent à ceux du premier, excepté la promenade du matin qui n'a lieu que le premier jour. *Mena* est d'ailleurs le seul village dont les habitants sortent ainsi le matin pour cueillir des branches vertes.

Fête de l'automne (Tinegeri n'iger). Après que tous les grains sont battus et rentrés, a lieu une grande fête de trois jours. Tous les habitants des villages de l'Aurès mangent alors de la viande; les plus pauvres vont en acheter. Les divertissements consistent en danses, chants et coups de fusil, comme à la fête du printemps. C'est l'époque des mariages. On renouvelle les vêtements à cette époque, comme à la fête de *Innar*.

HALAOUA. — AOUADÇA. — OULAD MOUMEN. — OULAD AZZOUZ.

Ces quatre groupes de population, fort inégaux, ont été assimilés par les Oulad Abdi depuis les villages de Halaoua jusqu'à ceux de Bou Hamar dans la haute vallée de l'Oued Taga. J'ai déjà marqué que les deux instruments de cette conquête avaient été les fractions des Oulad Ameer ben Daoud et les Oulad Madhi.

Halaoua. — Il est constant que les Halaoua habitaient le plateau de Nara au moment de l'invasion des fils de Bourk. D'autre part, une légende nous apprend qu'au moment de la première conquête musulmane, la population établie sur ce plateau et composée de Roum, refusa longtemps de se convertir et ne céda qu'à un miracle de Sidi *Khaled*. Je ne saurais encore identifier sûrement cette population chrétienne avec les Halaoua. Suivant la légende, Sidi Khaled, convertissant les peuples de l'Aurès occidental, serait un jour venu au pied du Djebel Azreg, non loin de Nara. Il n'y aurait d'abord recueilli que des injures. Enfin les Roum lui dirent : « Si tu fais un miracle, nous croirons. » Sur un geste du saint, le plateau se couvrit de flammes. Les Roum convertis supplèrent Khaled de les éteindre. Il les repoussa devant lui jusqu'à l'entrée d'une caverne, sur laquelle

sont aujourd'hui les ruines du vieux Nara (نارا, feu de l'enfer). Les flammes entrèrent dans la caverne et disparurent. La légende de l'oiseau Mirir, que j'ai déjà citée, nous montre encore les enfants de Bourk, nouveaux fondateurs de Nara, poursuivant les Halaoua jusque dans l'Oued Abdi, sur l'emplacement du village actuel. Là vivaient des Roum, Djouhal, habitant des cavernes. Quoi qu'il en soit, Halaoua, qui se décompose en deux villages, Halaoua Outania et Halaoua Foukania, est habité aujourd'hui par des Oulad Moumen et des Oulad Nara, regardés comme Abdaoui. Les Oulad Moumen composent exclusivement le premier. Les Oulad Nara et les Oulad Abdi de Halaoua, appartiennent à la branche des Oulad Ameer ben Daoud, excepté deux maisons des Oulad Mahdi.

Aouadça. — Les Aouadça ou Haïdouça étaient établis autrefois en grand nombre dans l'Oued Abdi. Ils émigrèrent presque tous et allèrent habiter auprès du Bellezma la haute montagne qui porte leur nom. Une partie des gens de Bedrouna (Oued Abdi) seraient Aouadça, confondus plus tard avec les Abdi. Quant au village de Haïdouça, qui a gardé le nom de ses premiers fondateurs, voici ce qu'en rapporte la tradition :

Des Aoudça venus du Maroc s'étaient d'abord établis en face de la montagne, au milieu des ruines romaines. Ils s'étaient bientôt accrus de Oulad Ameer ben Ali, Oulad Ameer ben Amama, Oulad Mohammed ben Abd Allah, Oulad Bellil, tous également venus du Maroc. Les premiers sont regardés comme une de leurs fractions. Leurs sources de la rive droite de l'Oued s'étant tarées, ils voulurent passer sur la rive gauche. La montagne était alors couverte de bois ; ils y mirent le feu et commencèrent à bâtir ; mais cela déplut aux Oulad Moumen. Vaincus dans un combat, les Aouadça implorèrent le secours des Oulad Abdi, qui demeuraient encore tous ensemble au-dessus de Rzal. Ils leur promirent des terres. Les Oulad Abdi leur adjoignirent trois hommes, un Oulad Ameer ben Daoud, un Oulad Ali ben Youcef, un Oulad Mahdi, représentant leurs trois fractions les plus importantes. Les Oulad Moumen craignirent et laissèrent les Aouadça mêlés aux Abdi construire le village actuel. J'a-

jouterai que les Chaoui de Haïdouça nomment leur village Mazer.

Oulad Moumen. — D'après ce qui précède, les Oulad Moumen semblent avoir été établis dans le pays longtemps avant l'invasion des Oulad Abdi. Ils sont encore nombreux et sont répartis dans les villages suivants : Fedj el Kadi, Halaoua Outania, Teniet el Abid, Bali, Telets, Bou R'rara. Eux-mêmes se divisent en quatre fractions :

Oulad Eugala ;

Oulad Rabah ;

Oulad Bellil ;

Oulad Abdi ben Sebah (peut-être Ali).

Ces deux dernières fractions portent encore le nom collectif de Oulad Abd er Rezak.

Tous disent être venus ensemble du Maroc, de Saguiet el Hamra. Cependant, suivant une autre version, les Oulad Rabah seraient frères des Sellaoua.

Les Oulad Abdi se les sont assimilés en associant chacune de leurs tribus à chacune des leurs. Ils les ont tenus dans une certaine servitude dont on surprend encore les traces. Les Oulad Ali ben Sebah étaient en quelque sorte les clients des Oulad Mahdi ; les Oulad Eugala, clients des Oulad Ali ben Youcef et des Oulad Daoud ; les Oulad Bellil, clients des Oulad Ali ben Youcef et des Oulad Daoud ; les Oulad Ali ben Sebah, clients des Oulad Mahdi.

Ils étaient probablement les pasteurs, les raïa des Oulad Abdi, et ils semblent avoir conservé ce rôle ; car ce sont eux principalement qui conduisent les troupeaux dans la *Chakra*. Aujourd'hui, dans le village de Bali, bien qu'ils aient deux cheiks, le cheik du village et un Ouled Abdi, leurs contestations graves étaient réglées suivant la coutume des Abdi. Chacune de leur fraction était, il est vrai, représentée par un ancien qui jugeait, soit avec un, deux ou trois de ses collègues, suivant le cas ; mais lorsque l'affaire n'était pas arrangée par devant eux, les plaignants allaient la soumettre, comme en seconde instance, aux quatre anciens de Chir, ou plutôt à l'ancien des Youcef. J'ai ex-

posé plus haut dans quelles proportions on les trouve mêlés aux Oulad Abdi, depuis Neld el Kadi jusqu'à Bali. Parmi les quatre tribus qui les constituent, il en est de prédominantes, comme chez les Oulad Abdi leurs maîtres. La tribu des Eugala étant de beaucoup la plus forte, souvent les trois autres se coalisaient contre elle. L'ancien des Oulad Eugala jouait chez les Oulad Moumen le même rôle que celui des Ouled Youcef chez les Oulad Abdi. Les quatre tribus des Oulad Moumen ne sont représentées ensemble qu'à Bali, comme les quatre tribus des Abdi ne le sont qu'à Tar'it, à Chir, et dans ce même village de Bali. Ils sont ensuite répartis inégalement dans les autres villages. Par exemple, aux Telets, on ne trouve que des Oulad Eugala et des Oulad Ali ben Sebah.

Ces traces de clientèle que je viens de signaler dans les rapports des Oulad Moumen et des Oulad Abdi, sont moins sensibles dans les villages où les Aouadça et les Halaoua se sont confondus avec leurs conquérants. Il en est de même dans les villages des Oulad Azzouz.

Oulad Azzouz. — On compte à peine cent tentes ou maisons (suivant la saison) des Oulad Azzouz. Ils émigrent pendant l'été dans la plaine de Firaz, au sud-est de Thamgad. Ils se composent, comme je l'ai dit, de Touaba, d'Oulad Abdi (fraction des Oulad Ameer ben Daoud), et de quelques familles de Zaatcha. Cependant la légende de Bourk, citée plus haut, semble rattacher leur nom à une branche spéciale, issue de Bourk et de Aïcha Tabalouet. Ils se divisent en deux fractions qui se subdivisent à leur tour :

Oulad Ameer ben Rahman, comprenant des Oulad Achour et des Oulad Saïdi ;

Oulad Aksa ben Ali, comprenant des Oulad Abdallah et des Oulad Mousa ;

Les Oulad Aksa ben Ali comprennent quelques tentes des Oulad Athman et des Beni bou Sliman.

Le pays des Oulad Azzouz est réellement la fin de l'Oued Abdi. Dans cette région, les montagnes s'abaissent, la plaine se

creusé en un cirque dont les eaux sauvages composent ce long torrent qui entoure Menaa, passe devant Branis, Biskra, et se perd à Sada dans l'Oued Djedi. Au delà, après avoir franchi sans peine le col de Teniet er Reças, on pénètre dans les plaines étroites de l'Aurès septentrional où les Oulad Zeion, les Oulad Abdi, les Oulad Moumen, les Oulad Noumen et les Oulad Azzouz se rencontrent et se disputent encore des moissons et des prairies.

BOUZINA. — TAGOUST. — AMENTAN. — LARBAA

Bouzina. — Bouzina et Tagoust sont situés sur le cours supérieur de l'Oued el Ahmar. Amentan est isolé sur le cours moyen de l'Oued Abdi, près de Djemmora des Oulad Zeian. Larbaa est bâti sur le flanc d'une montagne abrupte, au bord d'un torrent qui va se perdre dans la plaine d'Aïn-Touta. Ces quatre villages sont dits Berbères.

Les gens de Bouzina sont les seuls chez lesquels j'ai trouvé un souvenir présent des Berbères représentés comme des montagnards qui bâtissaient peu de maisons, cultivaient des oliviers et marchaient vêtus du burnous, la tête nue, ignorant par conséquent le chach, la brima et haïck arabe. D'ailleurs leur tradition directe ne remonte pas plus haut que la domination des *Oulad Azziz* et les cruelles guerres qu'ils ont soutenues contre les Oulad Abdi. Ils n'ont pu se développer après la ruine des Oulad Azziz, parce que leurs alliés, les Oulad Zeian, parcouraient sans cesse la vallée de l'Oued el Ahmar, dans laquelle leur village s'élève comme un flot. On rencontre chez eux beaucoup moins de blonds qu'à Nara et à Menaa.

Tagoust (تاغوستة). — Le village de Tagoust, moins exposé aux Oulad Zeian et séparé des Oulad Abdi par des montagnes plus difficiles, s'était développé peut-être plus que Bouzina. Du moins on y tient encore un marché annuel. On pourrait supposer que les Berbères de Tagoust avaient hérité quelque peu de la fortune des Roumania de Soq, et qu'au moyen-âge leur village était une fois par an une place neutre dans laquelle on tenait une foire analogue à la foire d'Ockaz, dans l'ancienne Arabie. Je compléterai

plus tard ces renseignements. Les indigènes capables de m'instruire n'étaient pas à Tagoust lors de mon passage. Voici du moins la *coutume de Tagoust*. Nous y retrouvons la *Djemaa* comme à Beni-Ferah, à Menaâ et à Nara.

Coutume de Tagoust

Kanoun de la dia	750	douros
La Djemaa reçoit du meurtrier	100	id.
Elle ravage ses champs, détruit sa maison. Il s'exile un an.		
Kanoun de la dia pour le meurtre d'une femme.	370	id.
Id. d'un enfant	370	id.
Blessure à la tête	38	id.
Blessure faite avec un fusil.	100	id.
Menace.	50	id.
Coup de sabre	20	id.
Coup de bâton	12	id.
Coup de pierre	12	id.
Menace avec une pierre	2	id.
Coup de poing.	2	id.
Vol	80	id.

(plus la valeur de l'objet volé), etc., etc.

Les gens de Tagoust se disent descendants de Otman ben Hamdan. Ils sont frères des gens de l'Amentan (حياطان). Ils se regardent comme maîtres du Djebel Nouacer, au pied duquel la tradition fait périr la Kahina, et leur village est souvent appelé par eux-mêmes Nouacer (نواصر).

Le village de Larba jouit d'une prospérité toute récente, et je n'y ai recueilli aucun souvenir du temps passé.

Confédérations

Ces populations que je viens d'étudier si rapidement, vivaient, avant notre arrivée, dans un état de guerre perpétuel. Tous affirment qu'ils couraient danger de mort à deux kilomètres de leurs villages. Chaque village avait ses tours d'ob-

servation, tours carrées, isolées, du haut desquelles des vedettes observaient la plaine et les défilés. Ces tours frappent vivement les yeux entre Menaâ et Nara, autour de Bouzina, à Tar'it, du côté du col de Tiranimine. Les causes de ces guerres sont plutôt la pauvreté du sol et des querelles accidentelles, que des luttes de race. Ainsi les Oulad Abdi combattaient les Touaba, leurs frères d'origine, et la cause de la guerre entre les Abdi et Bouzina fut le meurtre d'un enfant, dont les gens de Bouzina ne voulurent pas donner satisfaction. Ces motifs d'hostilité se produisent sous diverses formes, non-seulement dans tout l'Aurès, mais encore dans toutes les montagnes voisines; les guerres des O. Abdi, des O. Zeian, des gens de Tagoust, de Bouzina, n'étaient pas isolées, et faisaient partie d'un ensemble de luttes, où nous voyons figurer toutes les populations du Chellia, de l'Aurès, du Cherchar et de l'Amar-Kheddou, partagées en deux sôf :

1° Les Oulad Abdi, Menaâ, Larba, la moitié des Maassa, la moitié des Beni Sliman, la moitié des Mehounéch (Oulad Embarek), les Beni-Melloul, les Oudjana, les Oulad Abd er Rhaman, les Aéhèche;

2° Les Touaba, les Oulad Zeian, la moitié de Mehounéch, Nara, Tagoust, Bouzina, les Oulad Fedala, et la moitié des Beni Ferah.

Les Oulad Abdi étaient serrés entre les Oulad Zeian et les Touaba; Bouzina était enveloppée par les O. Abdi, qui disputaient aux Zeian la plaine de Nerdi. Nara et Menaâ surtout donnaient l'exemple d'une lutte fratricide.

Les Turcs ne songeaient pas à rétablir l'ordre. Leur *nouba* de Biskra se contentait de remonter de temps en temps l'Oued Abdi pour surprendre les tentes des nomades dans la Chahra (près de Chemora). Ils s'arrêtaient alors quelques jours à Menaâ, et s'y assuraient des bonnes dispositions des montagnards. Ils se contentaient d'une contribution légère de quelques burnous et de quelques nattes, plus 30 douros (150 fr.).

C'est alors que s'éleva dans Menaâ la fortune des Ben Habbas *بن حابباس*, famille maraboutique venue de Saguiet el Hamra, et qui compte parmi ses ancêtres Si Abd el Kader el Djilali. Ils ne

faisaient pas la guerre ; ils se contentaient de distribuer des aumônes et de bons conseils aux Oulad Abdi. Sous leur direction, ces derniers subsistèrent, et ce sont eux probablement qui les ont poussés jusqu'à l'Oued Taga, au milieu des Oulad Moumen. Aujourd'hui encore, le caïd Mohammed ben Habbas, qui continue la tradition de ses ancêtres, est surnommé Moula Sebil (grand aumônier).

Notre domination produisit brusquement dans cette région une révolution profonde. Tous ces ennemis séculaires se réconcilièrent, excepté Nara. D'un trait de plume on les confondit à jamais sous le gouvernement des Ben Habbas, auxquels on attribua non-seulement l'Oued Abdi, qui était comme leur terre, mais encore les Berbers de Tagoust, Larba et Bouzina. Nara paya les frais de cette création nouvelle. Tenace dans sa rancune contre Menaâ, comme autrefois dans ses croyances chrétiennes en face du marabout Sidi Khaled, elle attendit la colonne française et fut brisée à coups de canon.

E. MASQUERAY.

Bordj de l'Oued Taga, 7 juillet 1876.

